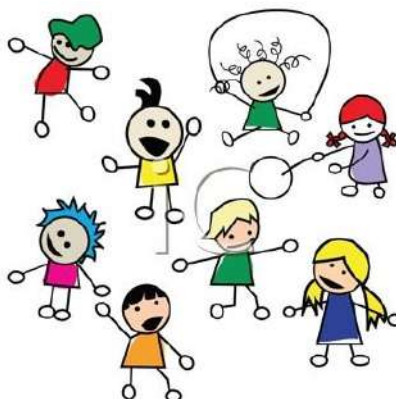




PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE VILLE DE CUGNAUX



Pilotage :
Marie-Laure BURTIN Adjoint au maire déléguée à l'Education
Emilie TURINA Directrice de l'Education
2018-2021

TABLES DES MATIERES

1. CADRE NATIONAL DE REFERENCE DU PEDT
2. CONTEXTE ET ELEMENTS DE DIAGNOSTIC
3. PERIMETRE ET PUBLIC
4. ETAT DES LIEUX
 - 1/ Offre d'accueil pour les enfants de moins de trois ans
Les structures multi accueil municipales :
Le relais d'assistantes maternelles
 - 2/ Offre d'accueil pour les enfants de trois à onze ans
Les accueils périscolaires déclarés DDCS
Les accueils de loisirs sans hébergement
 - 3/ Les accueils de jeunes, déclarés DDCS.
 - 4/ Les centres sociaux : Espace Mosaïque et Espace Arc en Ciel
5. PEDT 2015-2018
 - 1/ Rappel des axes des projets d'écoles
 - 2/ Les axes du PEDT 2015-2018
6. LES GRANDS AXES DE LA POLITIQUE EDUCATIVE
 - 1/ La citoyenneté et l'écocitoyenneté
 - 2/ la réussite éducative pour tous.
 - 3/ Le bien être, l'épanouissement de l'enfant en tant qu'individu

7. MISE EN ŒUVRE, EFFETS ATTENDUS

1/ la mise en place d'un encadrement de qualité.

2/ appliquer les normes d'encadrement prévues par le cadre réglementaire.

3/ utiliser des espaces d'accueils variés, sécurisés et identifiés par l'ensemble des acteurs intervenant sur les dispositifs périscolaires.

4/ mettre en œuvre des propositions pédagogiques de qualité.

5/ Co construire des projets entre les équipes éducatives.

8. PROGRAMME OPÉRATIONNEL

Articulation du PEDT avec d'autres dispositifs existants.

* Le Contrat enfance jeunesse (CEJ)

* Les contrats projets des centres sociaux

* Le dispositif de la Veille et la Réussite éducative (VRE)

* Le projet d'établissement de l'EMEA de Cugnaux.

9. PILOTAGE

9.1 Les partenaires du PEDT.

9.2 Structure de gouvernance du PEDT.

9.2.1 La mise en place d'un comité de pilotage global

9.2.2 Les missions du comité de pilotage

9.3 Modalités d'évaluation du PEDT

1. CADRE NATIONAL DE REFERENCE DU PEDT

- Décret du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire.
- Circulaire N° 2013-036 du 20 mars 2013.
- Décret du 2 août 2013 relatif aux taux d'encadrement.
- Article D.512-12 du Code de l'Education.
- Décret 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques.

Le nouveau PEDT doit favoriser la poursuite du travail sur l'offre qualitative d'activités périscolaires, et permettre une nouvelle cohérence des actions dans l'intérêt de l'enfant. Ce PEDT formalise une démarche de la municipalité pour proposer à chaque enfant scolarisé un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école.

Il favorise les échanges entre tous les acteurs éducatifs.

Il identifie et formalise les grandes priorités communes aux différents partenaires éducatifs.

Son objectif est de mobiliser toutes les ressources du territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets d'écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire que se soit en accueil périscolaire ou bien pendant les vacances.

Il a donc pour objectif d'inscrire l'enfant dans une continuité entre les différents temps éducatifs mais également de l'inscrire dans une continuité et une cohérence temporelle au fil des tranches d'âges (petite-enfance, enfance, jeunesse).

Le PEDT est élaboré de manière partenariale entre les acteurs éducatifs et doit être validé par le DASEN, la DDCS, la préfecture et la CAF.

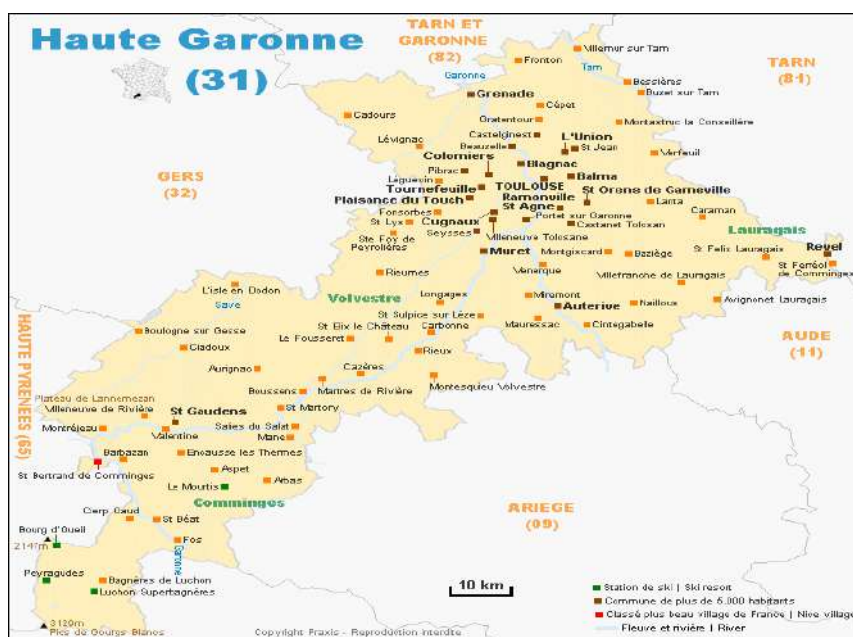
Sa durée de validité est de trois ans.

2. CONTEXTE ET ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

La région Midi-Pyrénées devenue la Région Occitanie en 2016 est une des régions ayant la plus forte croissance démographique en 30 ans. L'Agglomération toulousaine est d'ailleurs devenue la quatrième aire urbaine de France en terme de population. On constate une densification des espaces périurbains notamment autour de Toulouse. Cette croissance est due essentiellement aux apports migratoires (+0,7% par an) et fait de la région la première terre d'accueil de la métropole. La Haute-Garonne est le département métropolitain le plus dynamique avec une croissance annuelle moyenne de 1,5 % de sa population. Comme au niveau national, la croissance des grandes aires urbaines de la région est plus forte dans leur couronne périurbaine que dans l'unité urbaine.

Avec 710 000 habitants, l'aire urbaine de Toulouse devient la 4^e de France. La croissance démographique sur la métropole est principalement due à un fort taux de natalité, ainsi qu'à l'arrivée de nouveaux habitants sur le territoire de Toulouse et dans les communes de banlieue. Cependant, de plus en plus d'habitants de la métropole vont vivre en couronne périurbaine.

Très urbanisée, la Haute-Garonne attire un nombre croissant de nouveaux habitants, jeunes, actifs, cadres ou occupant des emplois intermédiaires. C'est avec Paris le département français qui attire le plus d'élèves et d'étudiants.



Commune de 13,01km², Cugnaux est située dans la première couronne de la métropole toulousaine et possède l'ensemble des services d'une ville avec cette envergure : Crèches, établissements scolaires, centre de loisirs, centres sociaux, vie associative (+100 associations), structures médicales et paramédicales...mais doit lutter contre l'étiquette de ville dortoir.



Le développement de la ville est incontournableement lié à l'avenir de la base de Franczal, qui impactera les aménagements futurs aussi bien en terme de voirie, de services que d'infrastructures économiques et industrielles.

Il faut également noter que Cugnaux est une des villes qui à la plus importante réserve foncière de la première couronne Toulousaine et qui de ce fait est très prisée des programmes d'urbanisation.

Le service urbanisme estime en fonction des demandes de permis déposés que plus de 800 logements sont prévus sur les 3 prochaines années avec majoritairement des constructions de Type 3 et de Type 4 ce qui laisse présager l'installation de familles avec enfants.

Faisant partie de Toulouse Métropole depuis 1992, la ville de Cugnaux à l'instar du département est en plein essor. Elle compte 17 600 habitants depuis le dernier recensement soit une augmentation de plus de 1 300 habitant par rapport au précédent PEDT. La population cugnalaïse est en nette progression, (avec une variation moyenne de 2,2 %).

Le taux de natalité de la ville reste supérieur à la moyenne nationale néanmoins on constate une chute du nombre de naissances sur la commune depuis l'année 2015.

La ville est en terme de population la 5ème de l'agglomération toulousaine après Toulouse, Colomiers, Tournefeuille et Blagnac.

La commune enregistre des flux migratoires importants conséquence de sa position géographique dans l'aire toulousaine. Cette localisation induit de grosses problématiques au niveau des besoins en capacité d'accueil sur les structures petites enfances, et sur les établissements scolaires de premier et second degré.

Depuis le dernier PEDT plusieurs structures d'accueil petite enfance privées ou associatives ont vu le jour, la municipalité a initié la construction d'un 5ème groupe scolaire : Claudie Haigneré qui a ouvert ses portes en septembre 2018, le collège est quand à lui en sur effectif.

De plus, la commune est marquée par une évolution de sa structure sociale avec l'arrivée massive de jeunes actifs appartenant aux CSP de cadres et professions intermédiaires. Le niveau de revenu de la population est dans la moyenne métropolitaine et est assez équilibré entre les différentes strates de familles.

La ville comporte également une population croissante ayant des difficultés d'insertion importantes qui se traduisent par la reconnaissance d'un Quartier Prioritaire Politique de la ville.

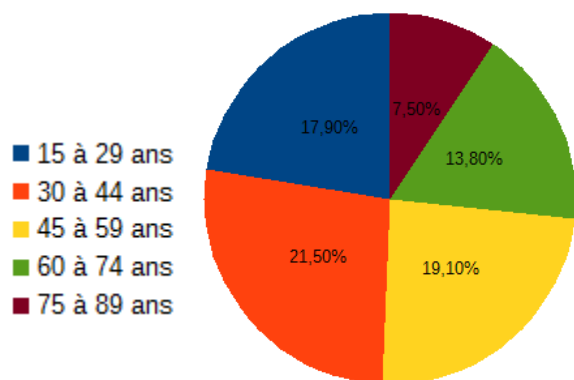
Depuis 2013 on constate :

- Un taux de chômage élevé,
- Un accroissement des familles nombreuses qui comportent plus de 3 enfants. (500 familles en 2015 contre 346 en 2010)
- Une vulnérabilité des jeunes dans l'exposition à la pauvreté et aux emplois précaires,
- Une augmentation des familles bénéficiaires des minimas sociaux et des aides de la CAF (un Cugnalais sur deux en 2016)

Ces éléments soulèvent les problématiques suivantes :

- Précarisation des familles,
- Problème de mixité sociale,

Répartition de la population cugnalaïse par âge en 2015



Répartition de la population cugnalaïse par sexe et âge en 2015

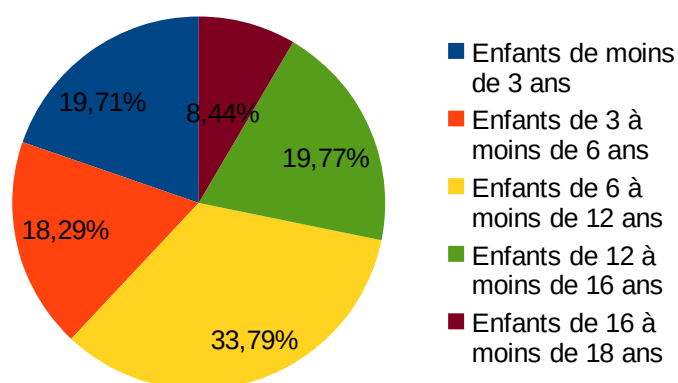
	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	8530	100	9070	100
0 à 14 ans	1883	22,1	1686	18,6
15 à 29 ans	1569	18,4	1574	17,4
30 à 44 ans	1852	21,7	1929	21,3
45 à 59 ans	1643	19,3	1717	18,9
60 à 74 ans	1068	12,5	1366	15,1
75 à 89 ans	470	5,5	694	7,7
90 ans ou plus	43	0,5	103	1,1

La population cugnalaïse peut être considérée comme une population jeune. En effet, il est à noter en premier lieu un taux de natalité élevé qui suit toutefois la tendance nationale avec un tassement tendanciel des naissances depuis 2015.

En second lieu, les chiffres témoignent d'une population masculine et féminine sur Cugnax majoritaire sur la tranche des 15-44 ans. (38,2%) taux stable depuis les 5 dernières années grâce à un accroissement du nombre d'enfants mais avec un recul du nombre de jeunes adultes (15-29ans)

En dynamique il faut s'attendre à une augmentation des enfants de 6-11 ans jusqu'en 2019 puis à une baisse jusqu'en 2024.

Répartition de la population cugnalaïse de moins de 18 ans



	Nombre d'enfants	%	Nombre de familles	Dont familles monoparentales	%
Enfants de moins de 3 ans	706	19,71	662	69	10,42
Enfants de 3 à moins de 6 ans	655	18,29	595	108	18,15
Enfants de 6 à moins de 12 ans	1 210	33,79	911	210	23,08
Enfants de 12 à moins de 16 ans	708	19,77	632	191	30,22
Enfants de 16 à moins de 18 ans	302	8,44	284	95	33,45
TOTAL	3 581	100	3084	673	21,82

Face à l'accroissement constant de sa population, et plus particulièrement des familles avec de jeunes enfants la commune de Cugnaux doit faire face à la saturation de ses accueils et trouver des solutions alternatives.

En effet, le collège de Cugnaux accueillera 830 élèves sa capacité maximale d'accueil étant de 900 élèves.

Dans le même temps les écoles de la commune accueilleront plus de 1900 élèves à la rentrée scolaire de 2018, avec la créations de 3 nouvelles classes d'élémentaires alors que dans le même temps les effectifs des écoles maternelles diminuent. L'ouverture du nouveau groupe scolaire Claudie Haigneré en septembre 2018 est une bouffée d'oxygène pour des écoles qui étaient à saturation et dont les espaces de bibliothèques et d'informatiques avaient été transformés en salle de classe.

Conséquence également de cette augmentation, le service de restauration réalise près de 1800 repas par jour. Un aménagement a été effectué durant l'été 2017 afin que la cuisine centrale soit en capacité de fournir les repas au-delà de 1900 rations quotidiens. Cependant une restructuration plus importante devra être envisagée à moyen terme pour continuer d'assurer le service auprès de l'ensemble des structures municipales.

Le centre de loisirs Rachéty possède un agrément pour l'accueil de 210 enfants. Il est complété depuis la rentrée de septembre 2018 par un accueil secondaire sur l'Ecole Claudie Haigneré, afin de satisfaire le plus grand nombre.

Enfin, les accueils de petite enfance font également face à une liste d'attente et nous constatons depuis 2016 le développement de crèches privées sur le territoire qui viennent répondre à une demande toujours plus importante de garde des plus petits.

Le travail sur la saturation des équipements d'accueil des enfants étant une des priorités de l'équipe municipale actuelle de nombreux investissements ont été mis en œuvre dans le secteur de l'enfance et de la jeunesse.

La création et l'ouverture du 5ème groupe scolaire ont permis de repenser la carte scolaire mais également et surtout d'alléger en effectifs les structures existantes. De cette manière, une redéfinition des espaces à partager entre les différents acteurs du milieu éducatif peut désormais être effectuée et un travail qualitatif autour des axes éducatifs portés par le PEDT peut être mené de manière plus apaisée.



3. PERIMETRE ET PUBLIC

Territoire concerné	Ville de Cugnaux 17 600 habitants
Public principalement concerné Autres publics	Enfants de 0 à 17 ans Parents, Familles Personnes Âgées
Nombre d'enfants potentiellement concernés (au 20/07/2018)	
<i>accueillis en structure petite enfance</i>	472
<i>accueillis chez une assistante maternelle</i>	188
<i>dont scolarisés en école maternelle</i>	683
<i>dont scolarisés en école élémentaire</i>	1217
<i>dont scolarisés au collège</i>	834
<i>dont scolarisés au lycée</i>	1268
Établissements scolaires	
Groupe scolaire Jean Jaurès	372
Maternelle (5 classes)	122
Élémentaire (10 classes)	250
Groupe scolaire Christian Blanc	363
Maternelle (5 classes)	126
Élémentaire (10 classes)	237
Groupe scolaire Léon Blum	362
Maternelle (5 classes)	132
Élémentaire (9 classes)	230
Groupe scolaire Eugène Montel	476
Maternelle (7 classes)	178
Élémentaire (12 classes)	298
Groupe scolaire Claudie Haigneré	327
Maternelle (4 classes)	125
Élémentaire (8 classes)	202
Espace Jeunes Boite J	187
Centre social Arc en ciel	129 adhérents (+ 136 usagers)
Centre social Mosaïque	224 adhérents (+800 usagers)

4. ETAT DES LIEUX

1/ Offre d'accueil pour les enfants de moins de trois ans.

Les structures multi accueil municipales :

La municipalité propose trois structures multi accueil dont la capacité est de 137 enfants au total. Les enfants sont pris en charge dans le cadre d'un contrat personnalisé passé entre la famille et la structure concernée. L'équipe veille à favoriser l'éveil de l'enfant par une vie de groupe dans le respect du rythme de chacun.

Au delà de cette offre municipale, des structures indépendantes sont également présentes sur le territoire :

- Crèche Bilingue Valentins et Valentines : 40 places
- Crèche Lou Pit's choux nés : 33 places

Afin de répondre de manière élargie aux besoins des familles, ces établissements participent activement à la commission d'attribution de la mairie.

Enfin d'autres structures de type micro crèche se sont développées sur le territoire sans lien particulier avec l'offre municipale, ce qui permet néanmoins d'accroître l'offre en matière de garde des plus petits.

- L'arche des Nonos : 11 places.
- Les malicieux du Carré Tolosan : 10 places.
- La MAM l'Evidence : 12 places.

Le relais d'assistantes maternelles :

C'est un lieu d'écoute, d'accompagnement, de médiation et de professionnalisation destiné aux assistantes maternelles agréées par la PMI du Conseil Départemental ou en cours d'agrément et aux familles de la ville de Cugnaux.

Les principales missions sont :

- informer les parents sur l'ensemble des modes d'accueil existant sur le territoire concerné,
- informer les professionnels de l'accueil individuel des jeunes enfants quant aux conditions d'accès et d'exercice de ces métiers et renforcer l'attractivité de ceux-ci,
- participer à l'observation des conditions locales de l'accueil du jeune enfant,
- animer un lieu où les adultes et les enfants se rencontrent, s'expriment et tissent des liens sociaux,
- contribuer à la professionnalisation de l'accueil individuel.

2/ Offre d'accueil pour les enfants de trois ans à onze ans.

Les accueils périscolaires déclarés DDCS :

Les horaires :

- x matin de 7h30 à 8h50
- x midi de 12h00 à 14h00 (dont une heure consacrée au repas)
- x soir de 16h30 à 18h30 tous les jours sauf le mercredi

455 enfants fréquentent en moyenne les accueils périscolaires du matin,
620 enfants fréquentent en moyenne les accueils périscolaires du soir,
1500 enfants fréquentent en moyenne chaque jour le service de restauration.

Les actions proposées pendant les temps périscolaires se basent sur les axes de travail du PEDT avec la mise en place d'ateliers par groupe de 10-15 enfants sur la base du volontariat, le but étant de favoriser les échanges mais sans aller sur la sur consommation d'activités. Les enfants doivent être les acteurs de leur parcours.

Les ateliers sont mis en place sur une durée moyenne de six semaines avec création de temps fort annuel de restitution (concert, expo...)

La priorité est à la détente, pas de sur-sollicitation des enfants mais des propositions de jeux intérieurs et extérieurs.

Pour les plus grands, un temps est dédié à la détente ce qui répond à la fois aux besoins des enfants, aux demandes des parents en cohérence avec le temps scolaire et les attentes des enseignants.

Sur le temps périscolaire est également mis en place et développé par le service de la cohésion sociale le dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité).

Les accueils de loisirs sans hébergement : ALSH

Il s'agit des vacances d'été, des petites vacances et des accueils périscolaires du mercredi après midi qui sont déclarés à la DDCS.

En moyenne journalière 252 enfants accueillis le mercredi sont encadrés par 26 animateurs et se retrouvent sur deux structures différentes.

Durant ces temps d'accueil il est proposé une adaptation des projets pédagogiques menés à la demi journée et la prise en compte des besoins de l'enfant, temps de détente dans des espaces ludiques, sorties pédagogiques.

Le centre de loisirs est ouvert pendant les vacances scolaires à l'exception d'une semaine sur les vacances de Noël et d'une semaine durant l'été (semaine du 15 août) la fréquentation moyenne durant ces période varie de 160 à 170 enfants accueillis par jour sur la tranche d'âge des 3-11 ans.

3/ Les accueils de jeunes, déclarés DDCS.

La Boit'J est un espace municipal qui accueille les jeunes à partir de 11 ans les mercredis après-midis, les vendredis soirs et samedis en période scolaire et du lundi au vendredi pendant les vacances, sauf pendant les vacances de Noël et trois semaines en août.

Cet espace dédié aux jeunes, a pour objectif de les accompagner vers leur future vie d'adulte à l'aide de divers moments de loisirs éducatifs variés afin de répondre au mieux aux besoins et attentes de chacun. Des temps d'animations cadrées, des séjours, des animations vacances, des chantiers organisés pour les jeunes, des séjours chantiers et des moments plus libres permettent que les jeunes puissent s'investir de manière ludique et responsable et qu'ils soient acteurs de leur développement social et culturel.

L'équipe est vigilante afin de mettre en lumière leurs savoir-faire et compétences, encourage les initiatives et leur participation dans le développement des projets, favorise l'esprit de solidarité, écoute les jeunes et en prend en considération leur parole, tout en provoquant l'échange et l'entraide et toujours en favorisant la notion de découverte.

Tous ces projets sont diffusés sur le site de la Mairie de Cugnaux mais aussi sur des plaquettes trimestrielles. Il existe un Blog du service jeunesse- Boit'J où les jeunes ont la possibilité de s'exprimer et présenter tout ce qui c'est passé à la Boit'J. Cet outil de communication moderne permet de partager avec les autres jeunes et leur famille.

Sur l'année scolaire 2017-2018 se sont inscrits 178 jeunes entre 11 et 17ans qui ont été inscrits sur les différentes actions portées par le service jeunesse.



4/ Les centres sociaux : Espace Mosaïque et Espace Arc en Ciel

Un centre social est :

- un équipement de proximité qui veille à l'accueil des personnes, des familles et à la mixité sociale, avec une attention particulière pour des publics fragilisés.
- un lieu de rencontres et d'échanges entre les générations, un lieu d'animations de la vie sociale locale, qui favorise la démocratie de proximité.
- un équipement qui favorise l'initiative des habitants et l'implication de ses usagers dans une dynamique de développement social.
- une équipe composée de professionnels et de bénévoles engagés dans les actions, la gouvernance participative et partagée du projet ainsi que dans le partenariat du territoire.

La commune de Cugnaux dispose de 2 agréments « Centre Social ». Ils s'inscrivent sur le socle commun des 3 dimensions de la fédération nationale des Centres Sociaux :

- Dimension individuelle de part les activités et les services,
- Dimension collective avec l'accompagnement de projets
- Dimension d'intérêt général avec le développement de la citoyenneté.

	Espace Arc en Ciel	Espace Mosaïque
Dimension individuelle	<ul style="list-style-type: none"> -Accès aux droits -Soutien de la parentalité -Rompre l'isolement 	<ul style="list-style-type: none"> -Réduire les exclusions -Soutien de la parentalité : CLAS, Ludothèque -Accès à la culture
Dimension collective	<ul style="list-style-type: none"> -Accompagnement de projet de départ en vacances -Soutien au Défi Précarité énergétique -Prévention santé: Octobre rose 	<ul style="list-style-type: none"> -Implication des habitants sur leur lieu de vie -Animation au sein du quartier : Vide grenier
Dimension intérêt général	<ul style="list-style-type: none"> -Soutien aux initiatives des habitants - Accompagnement des bénévoles 	

Un centre social est un équipement de quartier à vocation sociale globale, ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale.

Un centre social fait référence dans le cadre de ses actions à trois valeurs de référence :

- La dignité humaine,
- La solidarité,
- La démocratie.

Ces deux centres sociaux sont :

→ Des lieux de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueillent toute la population en veillant à la mixité sociale ; ils sont ouverts à l'ensemble de la population à qui ils offrent un accueil, des activités et des services ; par là même ils sont capables de déceler les besoins et les attentes des usagers et des habitants.

Ce sont des lieux de rencontre et d'échange entre les générations, ils favorisent le développement des liens familiaux et sociaux.

→ Des lieux d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets : ils prennent en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants, et favorisent la vie sociale et la vie associative.

Ils proposent des activités ou des services à finalité sociale, éducative, culturelle ou de loisirs, ainsi que des actions spécifiques pour répondre aux problématiques sociales du territoire. Ils favorisent le développement des initiatives des usagers en mettant des moyens humains et logistiques à leur disposition

La direction de la Culture dont les objectifs principaux sont :

- Dynamisation de la politique culturelle par le développement de l'offre artistique et culturelle favorisant la solidarité :

- Renforcer le partenariat avec les services de la Ville,
- Renforcer des actions sur le lien social et l'insertion,

- Faire de la politique culturelle une véritable dimension de l'action publique qui accompagne la transformation de la Ville et en donne une image dynamique dans le cadre métropolitain

La mairie de Cugnaux dispose d'un panel d'équipements culturels avec une programmation artistique reconnue s'adressant à tous.



La ville dispose des équipements sportifs de qualité avec le projet porté sur l'année 2018 de réaménagement de la plaine des sports qui permettra une meilleure affectation des structures sportives aux différentes associations ;

Un nouveau Gymnase a été créé et sera accessible au public dès la fin de l'année 2018.

Les équipements dédiés à la culture sont concentrés depuis septembre 2015 dans le pôle culturel de Cugnaux : Quai des Arts, ce bâtiment accueille la médiathèque, deux salles de danses, une salle de théâtre et un hall d'exposition. Il permet pour la première fois sur la commune de regrouper toutes les activités de l'EMEA dans un même lieu dédié entièrement à la pratique culturelle sur plus de 4 000m²



5. PEDT 2015-2018

1/ Rappel des axes des projets d'école

Un des objectifs premiers de la politique éducative municipale concerne la continuité des apprentissages entre les différents temps de l'enfant. De ce fait un travail en transversalité entre les différents acteurs de l'éducation doit être porté afin de garantir une cohérence entre les axes de travail que chaque entité entend porter.

Préalablement à la définition des axes du projet éducatif du territoire, les projets d'école ont été étudiés ce qui a permis de faire ressortir des grandes thématiques socle commun d'un futur travail partenarial.

École Élémentaire Jean Jaurès :

Axe 1 : Maîtrise de la langue française dans la prise en compte des difficultés scolaires.

Axe 2 : Calcul mental.

Axe 3 : Eco citoyenneté et ouverture de l'école sur le monde.

École Élémentaire Christian Blanc :

Axe 1 : Vivre ensemble dans le respect : bien différents, bien ensemble.

Axe 2 : La maîtrise de la langue française : lire, dire, écrire.

Ecole Élémentaire Léon Blum :

Axe 1 : Systématiser des activités d'écoute variées avec un travail sur les consignes orales.

Axe 2 : Améliorer la qualité graphique des élèves et diminuer les erreurs de copie.

Axe 3 : Mettre en place des organisations de classe et de fichiers d'autonomie pour apprendre la confiance en soi et en l'autre.

Axe 4 : Utiliser des supports identiques par cycle.

Axe 5 : Mettre en place un fichier outil de leçons de français et de mathématiques.

Axe 6 : Réalisation d'un rallye mathématiques intra-école.

Ecole Élémentaire Eugène Montel

Axe 1 : Améliorer la maîtrise de la langue française.

Axe 2 : Résolution de problèmes.

Axe 3 : Améliorer le « vivre ensemble »

Ecole Maternelle Jean Jaurès :

Axe 1 : Prévention contre illettrisme et développement des compétences dans la maîtrise du langage.

Axe 2 : Continuité des apprentissages. Découverte du monde vivant.

Axe 3 : Coopérer et devenir autonome.

Ecole Maternelle Christian Blanc :

Axe 1 : Bien vivre à l'école dans le respect de tous.

Axe 2 : Vers une maîtrise de la langue écrite et orale pour tous.

Axe 3 : Vers une maîtrise du principe cardinal.

Ecole Maternelle Léon Blum :

Axe 1 : Expérimenter pour apprendre.

Axe 2 : Créer une cohésion et une dynamique d'école.

Axe 3 : Bien vivre son école.

Ecole Maternelle Eugène Montel :

Axe 1 : Le bien être de l'enfant à l'école.

Axe 2 : Bien être de l'enfant et apprentissage.

Axe 3 : Place de l'EPS dans dans le bien être des enfants à l'école et dans la construction des apprentissages fondamentaux.

De ces différents projets d'école, les thématiques qui ont été mises en relief :

- x La maîtrise de la langue française,
- x La citoyenneté,
- x Le respect, bien être et le vivre ensemble,
- x L'accompagnement individualisé, la reconnaissance de la personne en tant qu'individualité au sein du groupe.



2/ Les axes du PEDT 2015-2018

- *La citoyenneté, la responsabilisation et le respect pour faire de la commune un territoire solidaire,*
- *l'écocitoyenneté,*
- *La santé,*
- *la réussite éducative pour tous.*

L'objectif du PEDT est d'assurer la complémentarité et la cohérence des différents temps de l'enfant avec une coopération renforcée entre les acteurs éducatifs.

L'objet n'est pas de pousser tous les acteurs à construire des projets identiques mais plutôt de faciliter le passage d'un espace/d'un temps à l'autre pour répondre aux enjeux identifiés.

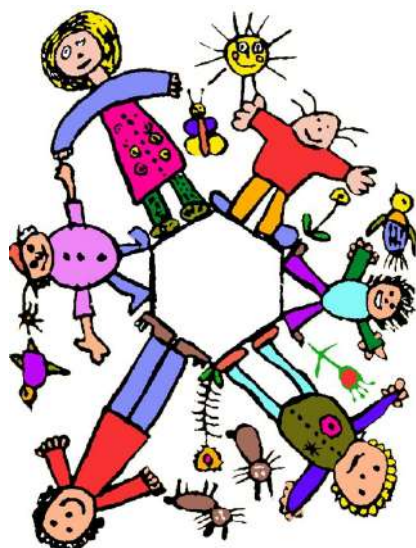
Les actions développées dans le cadre du PEDT visent à la cohérence et à la meilleure articulation possible entre tous ces éléments qui constituent la vie et le quotidien des enfants.

L'offre éducative proposée sur le temps périscolaire est conçue et mise en œuvre dans le respect du projet pédagogique.

6. LES GRANDS AXES DE LA POLITIQUE EDUCATIVE



Le Projet éducatif Territorial (PEDT), mentionné à l'article D. 521-12 du Code de l'Education, formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité, avant, pendant et après l'école organisant ainsi dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.



Aujourd'hui la politique éducative de Cugnaux s'appuie sur un grand nombre de dispositifs et de nombreuses actions éducatives et sociales portées par différents partenaires institutionnels.

L'enjeu du projet éducatif est celui d'un pilotage global, décloisonné, partenarial et partagé entre tous qui permettra de renforcer la cohérence, la cohésion et de cibler les priorités éducatives dans le temps. Il convient également de se poser la question du besoin des familles dans le souci de l'articulation optimale des temps de vie de l'enfant et de la réussite éducative pour tous.

Le travail des différents partenaires mobilisés cherche à mettre l'enfant au cœur du projet. Il s'axe sur ses besoins cherchant ainsi à lui offrir un parcours éducatif cohérent tout en favorisant une nouvelle dynamique éducative qui tend vers la réussite scolaire.

Le nouveau projet éducatif est formalisé pour une durée de 3 ans aux travers d'orientations définies par la municipalité et ses partenaires. Ces orientations sont le point de départ des projets éducatifs également mis en place. Elles guident également les formes de coopérations nécessaires, les relations aux familles et corps enseignants, l'engagement, et la mixité sociale.

En lien avec les parents, acteurs primordiaux et premiers de l'éducation de leur progéniture, la municipalité se veut fédératrice de l'ensemble des acteurs intervenants dans le champ éducatif, susceptibles de vouloir et de pouvoir travailler conjointement au projet éducatif de la ville.

Les actions développées dans le cadre du projet recherchent ainsi la cohérence et la meilleure articulation possible entre les différents temps de l'enfant et entre les différents acteurs. L'offre éducative développée sur les temps péri et extrascolaires, mais aussi l'offre culturelle est en ce sens définie en articulation avec les projets d'école.

L'enjeu premier du projet éducatif est de permettre aux enfants, aux jeunes de se construire pour devenir des citoyens à même de trouver leur place dans la société. Il s'agit de les aider à devenir des hommes et des femmes épanouis, respectueux de leur environnement, en réduisant autant que possible les inégalités, en favorisant la réussite scolaire et en mobilisant au mieux les ressources dont dispose le territoire. L'éducation doit être au service de la réussite de tous les enfants et particulièrement des plus fragiles.



1/ Citoyenneté et Eco citoyenneté.

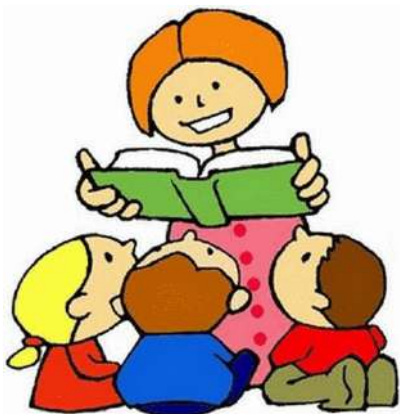
Les activités éducatives que la mairie entend proposer ont pour objectifs de développer chez les enfants des compétences nouvelles au-delà des compétences scolaires, tel le développement de savoir faire et de savoir être. L'épanouissement de l'enfant et la stimulation de sa curiosité sont particulièrement recherchés. Dans les activités proposées, il conviendra de favoriser la concentration, l'écoute, l'autonomie, le goût du travail en commun et de l'effort à des fins de réussite tant sur un plan individuel que collectif.

Dans le cadre des activités éducatives il est important de donner aux enfants la capacité de faire leur propre choix, de les responsabiliser et de les positionner en tant qu'acteur de leur parcours éducatif. Le souhait principal étant de développer le sens de l'engagement des enfants que cela soit dans le temps éducatif ou hors cadre scolaire.

La sensibilisation à la citoyenneté doit être conçue comme une thématique transversale et ne pas se limiter aux seules actions moralisatrices de la lutte contre le racisme et le sexisme. Il s'agit de développer une compétence civique qui fait de l'enfant un véritable acteur de son environnement.

A ce titre il apparaît important que les productions des enfants soient valorisées dans le cadre des manifestations communales que sont notamment le Carnaval et le Festival des arts du cirque afin de mettre en avant le travail effectué sur les différents temps de l'enfant.

Il est primordial que les enfants puissent présenter l'aboutissement de leur travail dans le cadre d'un moment particulier, en présence des parents et des acteurs éducatifs.



Les actions éducatives mises en place dans le cadre du PEDT doivent permettre à l'enfant d'acquérir le sens de l'intérêt public et de la responsabilité afin qu'il puisse s'intégrer pleinement dans la société dans laquelle il vit. Il importe de préparer pleinement chaque enfant à

avoir une vie individuelle épanouissante dans la société ; de l'élever dans l'esprit des valeurs, en particulier dans un esprit de paix, de dignité, de tolérance, de liberté, d'égalité et de solidarité.

Le Conseil municipal des jeunes très actif sur la commune est un moyen d'amener les enfants à se questionner sur les valeurs et les grands enjeux de la société, et propose également une meilleure connaissance de leur ville et de son patrimoine.

L'ouverture au monde et à la société est une condition indispensable pour permettre à l'enfant de s'intégrer pleinement dans la société. Les actions éducatives mises en place recherchent le brassage interculturel et intergénérationnel .

Des ateliers découverte, avec la participation d'adultes bénévoles impliqués dans la vie associative locale, sur des thématiques variées sont de nature à favoriser les liens intergénérationnels. Les enfants identifient d'autres adultes référents au sein de la commune en dehors des habituels acteurs scolaires et périscolaires. Ces échanges sont importants afin de conforter le lien social existant sur la commune et faire des enfants des acteurs de la vie locale de demain. Ces activités de découverte doivent également permettre de créer des passerelles pour les enfants, grâce à des actions proposées sur le temps extrascolaire par ces différentes associations.

Il en est de même des autres actions éducatives, comme l'accompagnement à la scolarité, qui permettent de tisser des liens intergénérationnels forts entre enfants et bénévoles.

Être un éco citoyen c'est être responsable et autonome, individuellement et collectivement. Les enfants futurs citoyens peuvent contribuer à donner un sens à la société dans laquelle ils vivent.

L'éco-citoyenneté fait référence à l'écologie : la citoyenneté s'exerce aussi vis-à-vis de l'environnement et de la nature. Dès le plus jeune âge les enfants peuvent être sensibilisés à l'environnement et à l'écologie. Ils ont des devoirs envers la planète sur laquelle ils vivent, et l'environnement dans lequel ils évoluent. Ces devoirs sont indispensables, car ils sont le garant du maintien des ressources vitales de la Terre.

Il s'agit donc au travers de cet axe de développement pour chaque enfant de se comporter quotidiennement en acteur de la préservation de l'environnement, en accomplissant des éco-gestes dans la vie de tous les jours. L'éco-citoyen trie ses déchets, économise l'énergie, protège la nature, consomme de façon responsable. Il s'informe sur les bonnes pratiques à accomplir, sensibilise son entourage aux éco-gestes et essaie de faire évoluer les mentalités et de faire changer les comportements.



Cet objectif va se traduire concrètement sur le territoire communal avec :

- la mise en place de jardins pédagogiques,
- la sensibilisation des enfants au tri et à la réduction des déchets, et depuis le printemps 2018 un challenge sur le remplacement des serviettes en papier par des serviettes tissu est réalisé dans les écoles,
- la sensibilisation des enfants aux économies d'énergies.

Dans une plus large mesure, le projet de l'Eco-Paturage mis en place par les services techniques de la mairie fera l'objet d'un travail conjoint avec les enfants. De même, le centre de loisirs a mis en place un petit jardin ainsi qu'un poulailler de manière à apprendre aux enfants comment cultiver les légumes en fonction des saisons, et de prendre soins des animaux et de la nature qui nous donnent de quoi nous nourrir.

Il paraît important de créer un lien privilégié entre les enfants et les animaux afin de favoriser la responsabilité des plus jeunes et de les sensibiliser à la biodiversité.

La mairie qui s'est lancée et illustrée dans une démarche de réduction des dépenses liées aux consommations d'énergie entend impliquer les plus jeunes. L'ensemble des acteurs de la communauté éducative seront sur la durée du projet éducatif les initiateurs des petits gestes du quotidien qui permettent de faire baisser les dépenses d'énergie et de préserver la planète : Éteindre les lumières, fermer les fenêtres ...

2/ la réussite éducative pour tous.

Il s'agit ici pour la municipalité :

- D'assurer la continuité, la complémentarité et la cohérence des différents temps éducatifs au travers d'une coopération renforcée entre les acteurs.
- De renforcer la communication avec les parents et favoriser les échanges avec les autres acteurs de l'éducation.
- De favoriser la réussite scolaire en offrant les meilleures conditions matérielles et pédagogiques aux enfants, dans le respect des projets d'écoles.
- D'offrir aux enfants fragiles les conditions matérielles, et humaines pour leur épanouissement, leur réussite et leur intégration dans la société

La réussite éducative passe par la mise en œuvre de pratiques coopératives impliquant l'adhésion à des valeurs et des règles :

- Considérer l'enfant comme sujet et acteur, en s'appuyant sur ses ressources et ses potentialités.
- Soutenir les parents dans leur rôle éducatif,
- Favoriser la complémentarité des savoirs, des savoirs faire des partenaires pour initier une communication et un partage de l'information nécessaires à l'accompagnement.

La politique de réussite éducative s'engage de manière différente pour amener la culture à l'École. La culture est parfois le reflet d'inégalités sociales importantes. C'est pour cela qu'il est indispensable de travailler à la mise en place de partenariat entre l'École et les lieux culturels et artistiques : centre culturel, musée, bibliothèque, théâtre, etc

A cet effet la municipalité de Cugnaux au travers du service éducation a développé un partenariat très fort avec l'Education Nationale grâce au Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle.

Les objectifs principaux de ce parcours sont la diversification et l'élargissement des domaines artistiques abordés à l'école, l'articulation entre les différents temps éducatifs pour en tirer le maximum de bénéfices, et le fait donner de la cohérence à l'ensemble des actions et des expériences auxquels l'enfant prend part.

Ces projets, disciplinaires ou transdisciplinaires, sont co-construits en partenariat avec les instances culturelles, collectivités territoriales et associations. L'enjeu étant l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet éducatif partagé qui articule des univers professionnels différents, construit par les enseignants et les partenaires culturels, et au centre duquel se trouve l'enfant.

Diversification des supports d'apprentissages avec déploiement numérique (PC, classes mobiles, tablettes, TNI)

La municipalité s'est également engagée dans deux processus institutionnels :

◆ Le dispositif de Veille Réussite Educative (VRE) : il est présenté comme une démarche de prévention primaire qui consiste à accompagner les enfants et leur famille connaissant des fragilités multiples :

- fragilité scolaire : difficultés d'apprentissage,
- fragilité éducative : relation difficile au père par exemple,
- fragilité culturelle : faible ouverture par l'extérieur,
- fragilité psychique : mal-être, manque de confiance en soi,

L'objectif est d'établir un « parcours de réussite éducative » associant les partenaires du dispositif et la famille afin de permettre la levée des freins à l'épanouissement de l'enfant.

Les sollicitations du dispositif de VRE proviennent majoritairement de l'Education Nationale (écoles et collège), on constate également une augmentation récente des saisies faites directement par les familles.

Pour ce faire, l'équipe met en œuvre les accompagnements individuels mais également des actions collectives: l'espace de paroles pour les parents, l'espace de paroles pour les jeunes au collège, les sorties culturelles à destination des enfants.

Les professionnels en lien quotidien avec les enfants bénéficient de séances d'appui à pratique leur permettant d'échanger sur des situations difficiles et sur leur posture professionnelle. Cette démarche s'inscrit par ailleurs dans la structuration et l'animation du réseau éducatif au niveau communal.

Les professionnels associés à la cellule de veille traitent de situations individuelles d'enfants. Pour autant, elle prend en compte l'approche globale de l'enfant en y incluant la sphère familiale la plus proche.

L'équipe de professionnels s'appuie sur un partenariat fort avec l'association PRISM pour l'accompagnement psychologique auprès de la cellule familiale (enfant- parent – fratrie) lorsque cela s'avère nécessaire.

Le dispositif bénéficie ainsi de compétences éducatives et psychologiques souvent complémentaires dans les accompagnements proposés.

◆ Le contrat local d'accompagnement à la scolarité (Clas) (12 actions déployées sur le territoire) correspond à l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'Ecole, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'Ecole, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social. Ces actions, qui ont lieu en dehors des temps de l'Ecole, sont centrées sur deux volets : l'aide aux devoirs et un projet culturel. Ces deux champs d'intervention, complémentaires, à vocation éducative, contribuent à l'épanouissement personnel de l'élève et à de meilleures chances de réussite à l'Ecole.

L'accompagnement à la scolarité reconnaît le rôle central de l'Ecole. Il se propose, par des stratégies diversifiées :

- d'aider les jeunes, en utilisant les technologies de l'information et de la communication notamment, à acquérir des méthodes, des approches, des relations susceptibles de faciliter l'accès au savoir,
- d'élargir les centres d'intérêt des enfants et adolescents, de promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales et économiques de la ville ou de l'environnement proche,
- de valoriser leurs acquis afin de renforcer leur autonomie personnelle et leur capacité de vie collective, notamment par la pratique de l'entraide et l'encouragement du tutorat entre les jeunes,
- d'accompagner les parents dans le suivi de la scolarité des enfants.

Le dispositif du CLAS vise au travers de ses différentes actions à favoriser la réussite scolaire et à promouvoir l'égalité des chances. Il s'agit d'actions d'aide aux devoirs, d'apports méthodologiques, d'activités culturelles et plus généralement une pédagogie de détour visant à leur redonner confiance.

Les familles trouvent un accueil, des conseils, un accompagnement dans les différentes étapes de la scolarité et, si elles le souhaitent, peuvent s'impliquer dans l'encadrement des actions.

Les accompagnateurs à la scolarité mettent l'accent sur l'importance de l'assiduité à l'école, sur la régularité et l'organisation du travail personnel, sur la méthodologie. Ils encouragent le goût de la culture la plus diversifiée, l'envie d'apprendre et le plaisir de découvrir. Ils s'attachent à renforcer, grâce à un accompagnement personnalisé, le sens de la scolarité et la confiance des enfants et des jeunes dans leurs capacités de réussite.

Dans la continuité de la dynamique impulsée les années précédentes, la municipalité de Cugnax a décidé de renforcer le dispositif de l'accompagnement à la scolarité aussi depuis deux ans les séances de CLAS s'effectuent sur chacune des écoles afin de toucher un public plus large.

Aujourd'hui le CLAS concerne l'ensemble des groupes scolaires et se déploie sur 5 lieux :

- Espace Mosaïque / école Eugène Montel,
- Espace Arc en ciel : écoles Léon Blum et Jean Jaurès,
- École Claudie Haigneré,
- École Christian Blanc,
- Collège Montesquieu,

En septembre 2015, une convention de partenariat a été signée avec l'AFEV dont les bénévoles interviennent à l'Espace Mosaïque dans le cadre de la Politique de la ville et renforce ainsi, l'accompagnement des enfants de CP et CM2 qui sont des classes « charnières »

A la rentrée 2018, l'AFEV intervient également sur le nouveau groupe scolaire Claudie Haigneré.

Le comité local qui se réunit deux fois par an permet à tous les acteurs du dispositif d'échanger et de travailler ensemble le projet autour de l'enfant.

- Le partenariat avec les écoles et le collège se renforce d'année en année (participation aux équipes éducatives, rencontres enseignants/clas,...) A ce jour plus de 50% des enfants sont orientés par les enseignants.

- La fonction de coordination a été renforcée sur un poste à plein temps. Elle permet de développer le travail de la parentalité et d'utiliser l'outil centre social, porteur du projet comme un levier pour impliquer les parents.

- Un partenariat qui s'affine avec la veille réussite éducative (VRE) et l'ensemble du pôle de cohésion sociale.

Sur l'année 2017-2018 se sont 150 enfants qui ont bénéficié du dispositif d'accompagnement à la scolarité dont 24 collégiens.



3/ L'épanouissement de la personne et reconnaissance en tant qu'individu au sein du groupe.

Pour être bien ensemble il faut être bien avec soi même, respecter l'autre c'est d'abord se respecter soi même. C'est en partant sur ce postulat que ce troisième axe de travail a tout naturellement trouvé sa place dans le PEDT. S'épanouir au sein de la société et s'épanouir en tant que personne sont intrinsèquement liés et indissociables.

La bienveillance trouve son origine dans la culture du respect de la personne, de son histoire, de sa dignité et de sa singularité.

Elle engage l'adulte à nourrir une réflexion continue quant à la qualité de ses réponses aux besoins des enfants.

Ce positionnement éducatif se caractérise par l'accompagnement des enfants dans leur globalité, dans une perspective de développement laissant une large place aux expériences

La bienveillance repose sur un climat de confiance et de reconnaissance mutuelle qui ouvre le dialogue et l'expression.

La bienveillance éducative s'exprime :

- ◆ Au niveau de la relation : c'est une manière d'être des encadrants qui implique qu'eux mêmes soient reconnus et accompagnés dans le sens de leur pratique.
- ◆ Au niveau des activités : Elles doivent servir le développement de l'enfant en lui garantissant la richesse et la diversité des situations à vivre.

Veiller à l'épanouissement de l'enfant c'est l'accompagner sur le chemin de l'autonomie tout en le protégeant ; l'aider à grandir en tant qu'individu à part entière tout en lui inculquant des bases saines... Un subtil équilibre à trouver au fil du développement.

L'épanouissement a toujours un aspect positif, spontané et valorisant. Pour un enfant s'épanouir c'est acquérir plus de « pouvoir faire » et donc avoir envie de grandir. Cela lui permet de conquérir le monde par les mots, le faire, le corporel, plus les pouvoirs liés au milieu dans lequel il vit.

Certains besoins sont communs à toutes les cultures et d'autres sont liés au milieu. Il est du devoir des équipes éducatives de donner toutes les chances aux enfants pour résorber ces différences.

Il est primordial de donner aux enfants les conditions d'apprentissage qui favorisent l'épanouissement de l'enfant :

- x Connaissance des besoins spécifiques des enfants : sécurité affective, mouvements, jeux, relaxation... Si l'enfant vient serein aux apprentissages, il sera plus réceptif et plus à l'aise.
- x Respect des personnes dans leurs différences, que celles-ci soient culturelles, sociales ou physiques.

L'épanouissement passe également par le fait de porter une attention particulière aux conditions, aux situations et à la nature des apprentissages. Il y'a nécessité que les objectifs et les modalités soient adaptés :

- Se mettre à la portée des enfants,

- Choisir des objets d'apprentissage : l'école et l'éducation ce n'est pas uniquement les matières fondamentales. Il faut préserver les équilibres et ne pas négliger les activités sportives, le jeu, ... et ce durant l'ensemble des temps de l'enfant.

- Choisir les modalités adaptées : Varier les situations avec un dosage évolutif de chaque activité.

Enfin, il est important voire même primordial d'assurer une cohérence éducative entre l'ensemble des acteurs de la vie de l'enfant. Les points de vue des uns et des autres doivent converger afin que l'enfant est envie de grandir et qu'il soit reconnu dans les différentes sphères de son éducation.



7. MISE EN ŒUVRE, EFFETS ATTENDUS

Les effets attendus par la mise en œuvre du PEDT outre la réussite éducative, l'inscription du citoyen dans notre société et l'accompagnement individualisé restent une meilleure répartition du temps scolaire et doivent permettre :

1/ La mise en place d'un encadrement de qualité :

- Un responsable périscolaire par équipement qui est chargé de la gestion des différents temps périscolaires et de la transition entre les temps de l'enfant.
- Le recrutement d'animateurs titulaires du BAFA prioritairement pour encadrer les activités périscolaires,
- La pérennisation des agents en charge des enfants sur les temps périscolaires pour faire du métier d'animateur un véritable moteur de l'action éducative municipale.
- Appel à des prestataires qualifiés et des professionnels pour les animations spécifiques,
- Appui sur les associations locales pour proposer des activités nouvelles,
- Coordination des différents services municipaux et meilleure communication sur l'ensemble des dispositifs existants auprès du public.

2/ Appliquer les normes d'encadrement prévues réglementairement :

- 1 encadrant pour 14 enfants en classe de maternelle,
- 1 encadrant pour 18 enfants en classe élémentaire.

3/ Utiliser des espaces d'accueils variés, sécurisés et identifiés par l'ensemble des acteurs intervenant sur les dispositifs périscolaires :

- Redéfinition des modalités d'utilisation des locaux,
- Partage des locaux entre l'ensemble des partenaires,
- Recherche de l'adaptabilité des locaux par rapport aux activités proposées,
- Sécurisation de la transition entre les différents temps de l'enfant dans l'enceinte de l'école.

4/ Mettre en œuvre des propositions pédagogiques de qualité :

Définition des objectifs pédagogiques en lien avec les projets d'école.

5/ Co construire des projets entre les équipes éducatives :

Pour la mairie et les écoles de Cugnaux il s'agit :

- de projet nature (jardins partagés, éco pâturage...)
- de projet sur la méditation et la concentration
- de projet lecture intergénérationnelle notamment

Entre le collège et la mairie il s'agit notamment de :

- projet centenaire avec pour objectif un devoir de mémoire sur la commémoration de la grande guerre (voyage sur Verdun et visite à l'Arc de triomphe afin de raviver la flamme du souvenir, visite des invalides)
- projet sur les économies d'énergie et sur le jardinage

Entre le collège et les écoles :

- échanges et tournois sportifs
- rassemblement lors des commémorations

Le PEDT a pour objectif de donner du sens aux différentes actions menées en direction des enfants de 0 à 17 ans afin que ces derniers s'inscrivent dans la société en tant que citoyen éclairé et que chacun s'épanouisse dans son individualité.

8. PROGRAMME OPERATIONNEL

Articulation du PEDT avec d'autres dispositifs existants :

* Convention globale de territoire (CTG)

La Convention de Territoire Globale remplace le contrat enfance jeunesse qui avait été signé pour la période 2014-2017. Ce nouveau document partenarial englobe trois services municipaux que sont la petite enfance, la cohésion sociale et l'enfance.

Cette convention vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants du territoire.

Le service petite enfance dans le cadre de ses projets avec la CAF travaille notamment sur les objectifs suivants :

- Intergénérationnel : création du lien entre les générations par le partage d'activités conviviales et par l'échange de savoirs.
- Formation « art et tout petit » en partenariat avec le service culture : l'objectif étant de permettre aux très jeunes enfants de découvrir différentes interprétations symboliques du monde grâce à l'art.

Les services destinés aux enfants et aux jeunes (3-17 ans) œuvrent pour l'épanouissement de la population enfantine afin de favoriser l'éveil et l'ouverture vers le monde.

Le développement de projets transversaux inter-services doit garantir la continuité éducative entre la famille et l'école en contribuant à l'apprentissage de la vie sociale dans le respect des temps de l'enfant.

Chez les 11-17 ans, les animateurs travaillent à un véritable projet de vie et aident les cugnais sur des thématiques particulières propre à leur tranche d'âge.

Les projets développés s'articulent autour des axes suivants :

- Exercice de la responsabilité citoyenne.
- Apprentissage du libre arbitre et de l'autonomie.
- Découverte du monde et des cultures.
- Développement personnel.
- Mixité sociale.

*Le soutien de la parentalité dans les centres sociaux

Dans le cadre des contrats projets 2015-2018, les deux centres sociaux ont poursuivi le travail engagé sur le soutien de la parentalité auprès des familles dans leur rôle éducatif.

Cet axe de travail est l'identité forte des centres sociaux, avec la mise en place de certaines activités comme outils pour répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire.

Les actions collectives contribuent à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra familiale.

La mission des centres sociaux est aussi de favoriser la concertation entre professionnels sur notre territoire autour d'actions respectives.

Pour finir, les centres sociaux facilitent l'articulation des actions avec celles conduites par les partenaires du territoire.

Afin de soutenir l'ensemble de ces actions un référent a été désigné au sein de l'équipe des centres sociaux. Il a pour mission de conduire les projets famille en adéquation avec le projet social, d'animer et de coordonner les partenariats intervenant dans les champs de la parentalité et de la famille, et d'assurer une notion de veille.

Cela se traduit par la conduite opérationnelle des ateliers parents-enfants, éveil musical, détente bébés pour l'espace Arc en ciel ; et d'une action CLAS, de l'accueil parents-enfants dans la ludothèque et de la fête des bébés à l'espace Mosaïque.

Le travail en réseau a permis la mise en place d'une semaine de la parentalité afin de valoriser le travail mené par l'ensemble des partenaires du territoire et consolider les liens existants.

De plus, depuis octobre 2017, la PMI tient ses permanences de consultations au sein des locaux de l'espace Arc en ciel. Cela se traduit par l'animation de l'accueil des parents et des enfants par l'équipe du centre social au travers du « Café Arc en ciel ». Ce temps d'échanges permet d'aborder les divers questionnements des parents autour de l'arrivée de l'enfant dans la famille, l'éducation, les modes de garde...

Le travail engagé avec le conseil départemental se poursuit au vu du bilan positif.

* Le dispositif de la Veille Réussite éducative (VRE)

Ce dispositif mis en place sur la commune de Cugnaux dans le cadre de la loi 2005-32 du 18 janvier 2005 vise à apporter des réponses concertées et adaptées aux jeunes et à leur famille en situation de fragilité éducative, sociale, culturelle ou de santé dans un cadre préventif.

Sur la commune, le dispositif s'adresse en priorité aux enfants habitants le quartier prioritaire entre 5 et 16 ans.

Entre 2007 et 2017, le VRE a suivi 199 situations individuelles d'enfants et est intervenue auprès de 173 familles.

* Le projet d'établissement de l'EMEA de Cugnaux.

L'EMEA regroupe 4 départements : musique, danse, théâtre et arts plastiques et accueille les enfants dès 4 ans dans des classes d'éveil.

Le projet d'établissement signé pour la période 2018-2022 a pour objectifs de dynamiser la politique culturelle par le développement de l'offre artistique et culturelle tout en renforçant le lien social au sein de la cité :

- continuer la sensibilisation des enfants dans le cadre scolaire avec le Plan de développement de l'éducation artistique à l'école en partenariat avec l'Education Nationale et faire évoluer ce plan vers le péri et l'extra scolaire ; l'élève est placé au centre du projet, il est pris en considération dans sa globalité en tant que futur artiste amateur.

- renforcer les partenariats culture avec les autres services de la ville pour donner l'accès aux publics dits « empêchés ou éloignés » : CCAS, Petite Enfance, Jeunesse, Enfance ; L'art est utilisé comme un outil afin de réunir et de rassembler des personnes de cultures différentes autour d'un projet commun, c'est un vecteur important de réduction des inégalités.

- renforcer des actions sur le lien social et l'insertion : dispositifs culture/justice et culture/santé.

*Le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle

L'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) à l'école répond à trois objectifs :

- Permettre à tous les élèves de se constituer une culture personnelle riche et cohérente tout au long de leur parcours scolaire.
- Développer et renforcer leur pratique artistique.
- Favoriser un contact direct avec les artistes, les œuvres et les lieux culturels.

La Commune de Cugnax a mis en place depuis 2009 un Plan d'éducation artistique et culturelle sur le temps scolaire en partenariat avec l'Education Nationale.

Des parcours ou des actions ponctuelles sont menées soit par les artistes programmés dans la saison, soit par les enseignants de l'école de musique afin de permettre aux enfants de se familiariser tout au long de leur parcours scolaire avec les différentes formes de l'art.

L'offre d'Éducation Artistique et Culturelle est une déclinaison du programme de la saison culturelle. Elle vise à contribuer à la formation artistique de l'enfant en développant sa capacité d'analyse, d'expression, d'apprentissage et de création. Il s'agit d'appréhender par une pratique la démarche artistique.

*Mise en place de conventions et partenariats avec les associations : Théâtre des grands enfants, Musée aérosopia

Depuis plus d'un an la municipalité a bénéficié de l'installation d'un théâtre privé sur son territoire. Cet établissement proposant une programmation à destination des enfants la mairie a souhaité mettre en place un partenariat avec le théâtre afin de proposer aux enfants de découvrir cette offre culturelle et d'enrichir leur connaissance dans un domaine artistique.

Une convention a également été mise en place avec le Musée Aérosopia, les enfants des classes de CM2 peuvent bénéficier d'ateliers et de visites du musée avec une participation municipale. L'importance de ce partenariat est renforcée par le fait que les modes de transports sont au programme scolaire des enfants de cycle 3.

9. PILOTAGE

9.1 Les partenaires du PEDT

Le projet éducatif territorial repose sur la mobilisation d'un partenariat local au service de la coéducation et composé de la manière suivante :

- ✓ La commune de Cugnaux, son maire, ses élus.
- ✓ Les services communaux.
- ✓ Les services de Toulouse Métropole.
- ✓ Les services de l'Éducation nationale et particulièrement l'inspecteur de circonscription, les directeurs et les enseignants.
- ✓ Les représentants de l'État.
- ✓ Les partenaires institutionnels : CAF, DDCS.
- ✓ Les partenaires extérieurs intervenants spécifiquement sur le champ éducatif.
- ✓ Les associations locales dans le cadre de conventions de partenariat.
- ✓ Les représentants des parents d'élèves.
- ✓ Les parents d'élèves dans leur ensemble.
- ✓ Les enfants.

9.2 Structure de gouvernance du PEDT

9.2.1 La mise en place d'un comité de pilotage global

Une structure de pilotage issue de ce partenariat sera installée dans le cadre de la mise en œuvre du PEDT.

Présidé par le Maire le comité de pilotage est composé :

- Des élus municipaux de Cugnaux et des représentants des services municipaux,
- De Monsieur l'inspecteur de circonscription de l'Éducation nationale,
- De représentants des parents d'élèves,
- D'un représentant de la CAF,
- D'un représentant de la DDCS.

9.2.2 Les missions du comité de pilotage.

Le rôle principal de ce comité de pilotage est d'atteindre l'objectif de complémentarité et de cohérence entre les temps éducatifs, et de recherche d'articulation entre les différents partenaires.

Il s'agit également d'identifier les difficultés rencontrées afin de formuler des pistes d'amélioration possibles pour atteindre au mieux les objectifs éducatifs partagés.

Cette structure de pilotage globale s'appuiera également pour alimenter ses réflexions sur :

- x Un comité de suivi du PEDT associant les directeurs, les coordinateurs, les responsables périscolaires et extrascolaires et les délégués de parents d'élèves.
- x La mise en place d'indicateurs d'évaluation (bilan, enquêtes...)
- x D'ateliers organisés dans le courant de l'année scolaire afin de réunir tous les acteurs et d'évaluer la mise en œuvre du PEDT

9.3 Modalités d'évaluation du PEDT

L'évaluation du PEDT constitue un enjeu majeur partagé par l'ensemble des partenaires. Cette évaluation est nécessaire à la cohérence de la politique éducative sur le territoire. L'évaluation est une démarche plurielle qui implique la prise en compte de la parole de tous : Elus, membres du comité de pilotage, équipes, familles et enfants.

Ce doit être un processus permanent d'enrichissement en lien avec le diagnostic et le projet.

- ➔ Communiquer et partager sur la mise en œuvre du PEDT auprès de l'ensemble des acteurs éducatifs et partenaires du projet.
- ➔ Apprécier l'impact de la mise en œuvre du projet éducatif territorial sur la réussite éducative de tous les enfants.
- ➔ Piloter le projet éducatif territorial, au regard des objectifs recherchés et des résultats constatés.

Bilan qualitatif

Évaluation des points suivants :

- **Effizienz** : A-t-on atteint les objectifs au regard des moyens qui ont été mobilisés ?
- **Impact** : Quels sont les effets à terme du Projet Educatif ? les critères doivent permettre de mesurer les retombées positives ou négatives de l'action sur les publics concernés, à moyen et à long terme. Ils permettent d'apprécier l'ensemble des changements significatifs et durables dans la vie et dans l'environnement des personnes et des groupes ayant un lien de causalité direct ou indirect avec le projet.
- **Pertinence** : Est ce que l'on constate une adéquation entre les objectifs et les réalisations avec les orientations initiales ? les critères permettent de mesurer si les objectifs des actions répondent aux attentes des bénéficiaires et aux besoins du territoire.
- **Effectivité** : La mise en œuvre des actions est elle effective et en lien avec les axes et principes ainsi qu'avec les attentes du comité de pilotage ?
- La satisfaction des enfants, des familles, des équipes d'animation, des associations, des directions, des élus ?
- Les moyens sont ils en adéquation avec les projets ?
- **Efficacité** : Quels sont les résultats vis à vis des objectifs fixés ?

Bilan quantitatif

Indicateurs :

- x Nombre d'enfants de moins de six ans et plus
- x Nombre d'heures des enfants de moins de six ans et plus
- x Nombre de jours de fréquentation
- x Nombre d'actions en faveur des enfants portées par une dynamique co-éducative.
- x Nombre de réunions techniques pédagogiques co-éducatives
- x Nombre d'actions en soutien à la coéducation
- x Nombre d'actions en soutien à la bienveillance
- x Nombre d'actions de formation des éducateurs.

Indicateurs

Évaluation stratégique et organisationnelle

- *Des moyens de communication*
- *Des moyens éducatifs*
- *Des moyens humains*
- *Des moyens logistiques*

Évaluation des écarts

- *Entre ce qui a été préconisé pour les enfants et les réalisations éducatives*
- *Entre la définition de nos valeurs, axes et principes et les réalisations concrètes*

Évaluation des pratiques quant

- *A la participation des enfants, des familles, des associations*
- *Au respect des droits des enfants.*
- *Au respect des droits des familles.*
- *A la personnalisation des transmissions.*
- *Au partage éducatif et à la mise en commun des acteurs.*
- *A la qualité des activités.*
- *A la forme pédagogique des propositions éducatives.*
- *A la cohérence des interventions des partenaires.*

La prise en compte de l'élève dans sa globalité, ne pourra pas se faire sans une réflexion sur les temps scolaires dans leur globalité. Un groupe de travail composé d'enseignants, de représentants de parents, des services mairie et d'élus, va lancer une réflexion sur les rythmes de l'enfant.

Le rythme de l'enfant est, selon le comité de pilotage, la fondation capable de porter les actions.

Cette réflexion constitue une partie majeure du travail en filigrane qui sera porté durant le PEDT 2018-2021.